

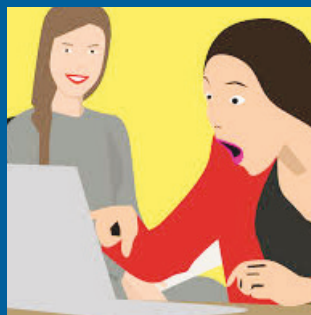
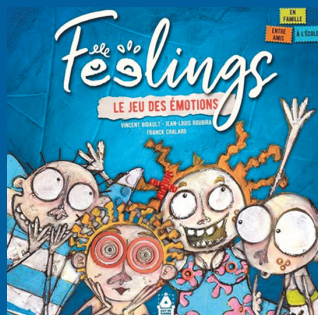
classe  
respect

# Livret d'accompagnement



CM1  
CM2  
6<sup>e</sup>

Cycle 3



Région académique  
ÎLE-DE-FRANCE

académie  
Versailles





**Présentation de la mallette** p. 3

---

**Que propose cette mallette ?** p. 5

---

**Présentation des livrets** p. 8

---

**Ressources  
pour la communauté éducative** p. 9

---

- *Fiche de liaison inter-degrés* ..... p. 10
- *Documents à destination des parents* ..... p. 12
- *Documents relatifs au dispositif ambassadeurs collégiens* ..... p. 13

**Ressources didactiques** p. 17

---

- *Pourquoi faire de la prévention ?* ..... p. 18
- *Quelle place pour la parole des élèves ?* ..... p. 20
- *Bien vivre ensemble à l'école* ..... p. 21
- *Le harcèlement* ..... p. 25
- *Traiter les situations de cyber-harcèlement* ..... p. 27
- *Les émotions au cœur des apprentissages  
de l'enfant et l'adolescent* ..... p. 28
- *L'empathie et les écrans* ..... p. 30
- *Les réseaux sociaux* ..... p. 31
- *Émotions et réseaux sociaux : le plaisir aussi* ..... p. 32
- *Le cyber-harcèlement* ..... p. 34
- *Les usages des réseaux sociaux* ..... p. 35
- *Le 3020 un numéro d'aide* ..... p. 36
- *Pourquoi travailler sur le cyber-harcèlement ?* ..... p. 37
- *Net Écoute : une plateforme pour accompagner et agir* ..... p. 38
- *Cyberviolence et école : du déni à l'action* ..... p. 40

**Pour accéder à d'autres ressources** p. 42

---

**Remerciements** p. 43

---

# Classe Respect





# Présentation de la mallette



## Prévenir le harcèlement est une priorité pour :

- Améliorer le climat scolaire
- Améliorer le climat relationnel
- Agir sur le bien-être des élèves
- Améliorer les résultats des élèves



## Renforcer les pratiques d'équipe par :

- L'interdisciplinarité de l'Enseignement Moral et Civique (lettres, arts, histoire-géographie, sciences)
- La mise en pratique de séances qui peuvent s'inscrire dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

## Les objectifs de cette mallette



## Développer les compétences qui concourent au respect d'autrui par :

- Le renforcement des compétences sociales et civiques
- La meilleure connaissance de soi et des autres
- Le développement de la confiance en soi, en les autres et en les adultes
- Une mise en réflexion sur les préjugés, les stéréotypes et l'effet du groupe
- Des mises en réflexion collectives



## Être un outil du plan de prévention des violences qui permet de :

- Renforcer les liens inter-degrés
- Sensibiliser les parents à la démarche
- Sensibiliser les équipes pédagogiques
- D'être utilisé par les acteurs Comité Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
- D'être un outil à l'usage des ambassadeurs lycéens
- De mettre en place une stratégie en équipe



# Que propose cette mallette ?

## 1 - Un outil clé en main pour prévenir le harcèlement

---

700 000 élèves français font l'objet de harcèlement à l'école dont 12% en Cours Moyen et 10% en 6ème. La moitié des élèves harcelés subissent du cyber-harcèlement également. L'enquête annuelle de la DEPP (prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale) révèle que les situations de harcèlement ont diminué entre 2011 et 2017. Les différentes campagnes de prévention Direction de l'évaluation, démontrent ainsi leur efficacité.

La prévention du harcèlement a donc toute sa place à l'école et doit pouvoir trouver toute sa place dans la classe. Aborder la question du harcèlement peut sembler complexe et délicat.

Cette mallette propose des séquences clé en main grâce auxquelles la question du harcèlement est posée dans un cadre pédagogique.

## 2 - Des séances qui s'inscrivent dans le programme de l'Enseignement Moral et Civique

---

Elles travaillent la relation à l'autre en passant par une meilleure connaissance de soi-même. Elles visent à développer les compétences qui concourent au respect d'autrui et ont pour objectif de favoriser les échanges et développer la connaissance de soi, l'empathie et l'altruisme. Au travers des activités pédagogiques proposées, les élèves sont amenés à mieux se connaître, à s'accepter, à se respecter, à s'entraider et à collaborer.

## 3 - Un parcours qui assure une continuité des apprentissages au sein du cycle 3

---

Afin de donner du sens à la réflexion menée du CM1 à la 6<sup>e</sup>, les séances sont mises en cohérence au sein de chaque séquence. La hiérarchisation des séquences assure une progressivité des apprentissages :

- au sein d'un même niveau de classe,
- au sein des trois niveaux du cycle.

### Le parcours s'organise en quatre séquences.

- La première permet de comprendre les mécanismes du harcèlement et du cyber-harcèlement pour agir en conséquence.
- La seconde questionne les élèves sur les effets du groupe.
- La troisième vise à mieux comprendre le rôle des émotions pour être plus attentif à celles des autres.
- La dernière séquence permet aux élèves d'exercer leurs compétences relationnelles au travers les jeux.

### À l'issue de chaque séquence, un bilan réflexif est proposé pour chaque niveau.

## Il se travaille sur l'année scolaire sur une quotité horaire de 10 heures

# CM1



### Proposition de progression

Septembre / Octobre...

► **Séquence 1**

✓ Séance 1 : 45 min      ✓ Séance 2 : 45 min

Novembre / Décembre...

► **Séquence 2**

✓ Séance 1 : 45 min      ✓ Séance 2 : 45 min

Janvier / Février...

► **Séquence 3**

✓ Séance 1 : 2 x 50 min

✓ Séance 2 : 45 min

✓ Séance 3 : 2 x 50 min

► **Séquence 4**

✓ Séance 1 : 30 min      ✓ Séance 2 : 30 min

# CM2



### Proposition de progression

Septembre / Octobre...

► **Séquence 1**

✓ Séance 1 : 50 min      ✓ Séance 2 : 50 min

Novembre / Décembre...

► **Séquence 2**

✓ Séance 1 : 50 min      ✓ Séance 3 : 50 min

✓ Séance 2 : 50 min      ✓ Séance 4 : 50 min

Janvier / Février...

► **Séquence 3**

✓ Séance 1 : 50 min      ✓ Séance 4 : 50 min

✓ Séance 2 : 50 min      ✓ Séance 5 : 50 min

✓ Séance 3 : 50 min

Mars / Avril...

► **Séquence 4**

✓ Séance 1 : 30 min      ✓ Séance 2 : 30 min

# 6<sup>e</sup>

### Proposition de progression

Septembre / Octobre...

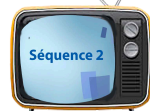


► **Séquence 1**

✓ Séance 1 : 55 min      ✓ Séance 3 : 55 min

✓ Séance 2 : 55 min

Janvier / Février...

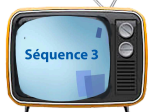


► **Séquence 2**

✓ Séance 1 : 55 min      ✓ Séance 3 : 55 min

✓ Séance 2 : 55 min      ✓ Séance 4 : 55 min

Mars / Avril...



► **Séquence 3**

✓ Séance 1 : 55 min      ✓ Séance 3 : 55 min

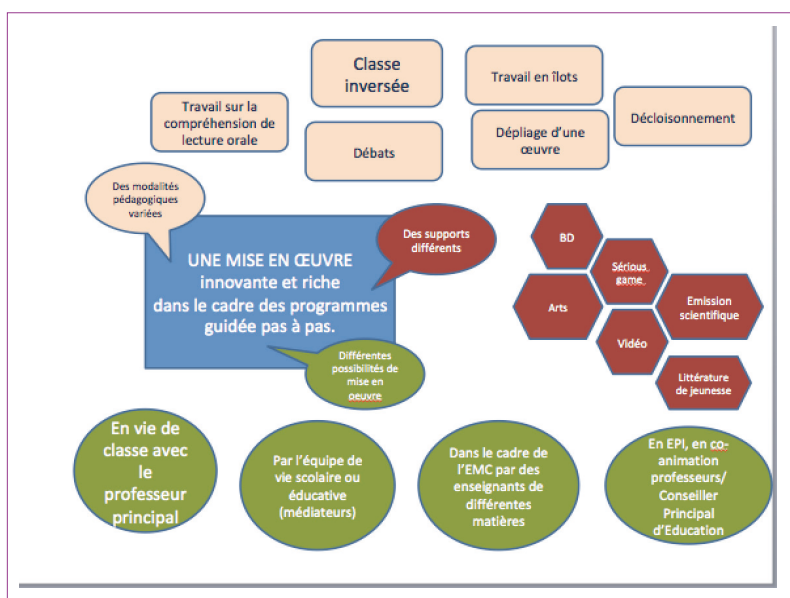
✓ Séance 2 : 55 min



**Entre chaque séquence, il est recommandé de faire un point avec les élèves sur ce qu'ils ont retenu lors de la séquence précédente.**

## 4 - Des ressources variées

Ce parcours pédagogique propose une diversité de supports pédagogiques (littérature, théâtre, vidéo, affiche, art visuel, art musical et jeux).



## 5 - Un site ressource



Certains supports de la mallette se trouvent sur le site dédié à l'adresse URL ci-dessous :

<http://nonauharcelement.ac-versailles.fr>

## 6 - Sensibiliser les différents acteurs de la communauté éducative

Des ressources didactiques proposées dans ce livret permettent à chacun de s'outiller sur la problématique du harcèlement. L'implication des parents est indispensable. Aussi, un document explicitant la démarche de ce parcours est également présent dans ce livret.

La mallette peut être source de réflexion dans les instances dédiées à la prévention des violences. Elle peut être l'objet de réflexion lors des Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ou des Comités de Vie Collégienne. Elle peut-également être un support de prévention mis à disposition pour les élèves ambassadeurs lycéens ou collégiens.

# Présentation des livrets pédagogiques

**classe respect**

## Le harcèlement

**Séquence 1**



Cycle 3

CM1  
CM2  
6<sup>e</sup>



**classe respect**

## Le groupe

**Séquence 2**



Cycle 3

CM1  
CM2  
6<sup>e</sup>



**classe respect**

## Les émotions

**Séquence 3**



Cycle 3

CM1  
CM2  
6<sup>e</sup>



**classe respect**

## Les jeux

**Séquence 4**



Cycle 3

CM1  
CM2  
6<sup>e</sup>



# RESSOURCES POUR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- 1** *Fiche de liaison inter-degrés* *p.10*
- 2** *Document à destination des parents* *p.12*
- 3** *Documents relatifs au dispositif  
ambassadeurs collégiens* *p.13*



# 1 Fiche de liaison inter-degrés

MALLETTE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT	
Fiche projet	
<b>Classes concernées</b>	<input type="checkbox"/> Inter-degrés <input type="checkbox"/> Sur une ou plusieurs classes <input type="checkbox"/> Sur le niveau 6 <sup>ème</sup>
<b>Enseignants concernés</b>	
<b>Objectifs</b>	<input type="checkbox"/> Dans le cadre du plan prévention <input type="checkbox"/> Dans le cadre de l'EMC <input type="checkbox"/> Suite à une situation existante
<b>Séquences utilisées</b>	<input type="checkbox"/> Séquence 1 <input type="checkbox"/> Séquence 2 <input type="checkbox"/> Séquence 3 <input type="checkbox"/> Séquence 4
<b>Calendrier</b>	
<b>Partenariats éventuels</b>	

*Fiche à retourner à l'IEN et/ou au chef d'établissement à la fin de l'action pour information dans le cadre des parcours.*

## MALLETTE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

### Fiche bilan

<b>Établissement et année scolaire</b>	
<b>Classes concernées</b>	<input type="checkbox"/> Inter-degrés <input type="checkbox"/> Sur une ou plusieurs classes <input type="checkbox"/> Sur le niveau 6 <sup>ème</sup>
<b>Enseignants concernés</b>	
<b>Objectifs</b>	<input type="checkbox"/> Dans le cadre du plan prévention <input type="checkbox"/> Dans le cadre de l'EMC <input type="checkbox"/> Suite à une situation existante
<b>Séquences utilisées</b>	<input type="checkbox"/> Séquence 1 <input type="checkbox"/> Séquence 2 <input type="checkbox"/> Séquence 3 <input type="checkbox"/> Séquence 4
<b>Calendrier</b>	
<b>Partenariats éventuels</b>	

## 2 DOCUMENT À DESTINATION DES PARENTS

### Mallette de prévention harcèlement

La prévention et la lutte contre les violences scolaires font partie des objectifs visés par la refondation de l'école puisqu'elles améliorent le climat scolaire et, de fait, les résultats scolaires.

Au collège, les situations de harcèlement concernent aujourd'hui 10% des élèves. Les enquêtes nationales font état d'un fléchissement de l'ordre de 15% qui s'explique par une forte mobilisation des équipes depuis plusieurs années. Le harcèlement scolaire est défini comme « une conduite intentionnellement agressive adoptée par un ou plusieurs élèves qui se répète et qui dure. » Nicole Catheline. *Que sais-je ? Le harcèlement scolaire.*

Actuellement, dans le premier degré, 12% des élèves sont victimes de harcèlement. C'est au cours des deux dernières années de l'école primaire que le taux de harcèlement est le plus fort.

La généralisation des smartphones et des réseaux sociaux a vu naître une nouvelle forme de harcèlement par voie numérique, le cyber-harcèlement.

C'est un problème croissant qui semble davantage toucher les filles. Plus d'une fille sur 6 est confrontée à des cyberviolences à caractère sexuel en lien avec des photos, vidéos ou textos, pour 1 garçon sur 10.

***Pour lutter contre ces phénomènes, une mallette pédagogique a été conçue à destination des classes de CM1-CM2 et 6ème. Elle permet aux enseignants d'aborder cette problématique dans un questionnement serein et constructif.***

La mallette n'a pas pour vocation de traiter des situations de harcèlement mais bien de faire de la prévention. Cet outil s'inscrit dans le programme de l'enseignement moral et civique. Elle articule valeurs, savoirs et mises en pratique.

La mallette a été pensée comme un parcours pédagogique qui s'organise en quatre séquences :

- La première permet de comprendre les mécanismes du harcèlement pour agir en conséquence ;
- La seconde questionne les élèves sur les effets du groupe ;
- La troisième vise à mieux connaître le fonctionnement de ses émotions pour être plus attentif à celles des autres ;
- La dernière permet aux élèves d'exercer leurs compétences relationnelles au travers de jeux.

***Nous vous informons que des supports de cette mallette vont être utilisés dans la classe de vos enfants.***

***Si vous avez des questions supplémentaires, vous pouvez vous adresser auprès de l'équipe pédagogique.***

# 3 LE DISPOSITIF AMBASSADEURS

## Que fait un ambassadeur ?

Un ambassadeur :

- Sensibilise ses camarades au phénomène de harcèlement et, plus largement, au respect d'autrui
- Repère les signes du harcèlement et en parle, est attentif aux autres
- Conduit un projet dans son collège pour mobiliser l'ensemble de la communauté éducative
- Est porteur des valeurs de l'École de la confiance

## Un ambassadeur c'est :

- Être un élève responsable
- Être à l'écoute de ses camarades
- Soutenir et convaincre l'élève victime d'en parler aux adultes
- Être capable de collaborer avec les autres élus du collège

## Un ambassadeur ce n'est pas :

- Celui qui va régler seul les situations de harcèlement dans son collège
- Un justicier
- Un médiateur
- Un témoin passif
- Le chef de ses camarades

## Qui peut devenir ambassadeur ?

- Tout élève volontaire souhaitant participer à ce projet collectif
- Ce dispositif n'est pas uniquement ouvert aux élèves délégués ou aux élèves élus du Conseil de la vie collégienne (CVC)

## Mettre en place le dispositif Ambassadeurs dans mon collège

- Les ambassadeurs collégiens sont des élèves volontaires issus des différents niveaux. La représentation de chaque classe est à privilégier afin de créer une dynamique au sein de l'établissement. Tout élève souhaitant s'engager doit pouvoir le faire.
- Les actions des ambassadeurs collégiens ont vocation à concerner en priorité leur établissement.
- L'accord préalable du chef d'établissement pour la mise en place du projet est nécessaire ; il pourra s'appuyer sur le Conseil de la vie collégienne (CVC) ou le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté pour soutenir l'action des ambassadeurs.
- Dans le même temps, ce projet aura été soumis au vote du CA. Les adultes volontaires, professeurs, CPE, infirmière, agents, assistants d'éducation, etc., sont associés au projet afin de devenir référents et facilitateurs de cette action.
- La mise en place du dispositif est conditionnée à l'obligation de former les élèves ainsi que les adultes référents investis dans ce projet. La formation pourra être organisée au niveau du rectorat, comme pour les ambassadeurs lycéens, au sein d'un bassin ou au sein de l'établissement avec l'aide des référents harcèlement académiques et départementaux.

## Qui peut m'aider

- Les adultes de l'établissement
- Le Conseil à la vie collégienne (CVC)
- Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- Le référent harcèlement départemental et académique
- Le référent vie collégienne

## Quelques idées d'actions pour agir contre le harcèlement dans mon collège

- Organiser un événement dans mon établissement pour la journée nationale le premier jeudi du mois de novembre
- Participer au concours « Non au Harcèlement ! »
- Sensibiliser les élèves de son collège (heures de vie de classe, semaine de l'engagement, actions du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), etc.)
  - Intervenir dans la formation des délégués de classe
  - Proposer un temps d'échange avec les parents sur la thématique
- Assurer le lien avec le Conseil à la vie collégienne afin que figurent, dans le règlement intérieur, des dispositions particulières contre le harcèlement
- Faire connaître à ses camarades les différents numéros qui leur sont dédiés : le 3020 et le 0800 200 000
- S'appuyer sur les outils de communication du collège tels que le journal du collège ou l'environnement numérique de travail (ENT) pour diffuser les messages de prévention



## Pour dire non au harcèlement et susciter la mobilisation, ensemble vous pourrez par exemple :

---

- Créer un badge, des pin's, bracelets, des sets de table, etc., afin de marquer les esprits et d'inscrire la prévention dans la durée
- Créer un slogan, un hashtag dans le but de travailler le sentiment d'appartenance
- Créer un clip, une affiche, une chanson dans le cadre des cours (heures d'études, arts plastiques, éducation musicale, EPS, EMC, etc.) pour associer tous les adultes du collège
- Lancer une campagne d'affichage en vous appuyant sur les ressources nationales pour obtenir une plus large audience et assurer une plus vaste mobilisation
- Initier des journées/ semaines thématiques : Journée Non au harcèlement !, Semaine du respect et de la tolérance, journée de la politesse afin d'inscrire la dynamique dans le plan d'action du CESC et donc d'impliquer les parents et les autres partenaires du collège
- Construire un trombinoscope des ambassadeurs et des référents adultes pour une plus grande visibilité sur le réseau de soutien existant autour des victimes
- Écrire une charte d'engagements avec la communauté éducative afin de prévenir et combattre le harcèlement, validée en conseil d'administration et annexée au règlement intérieur
- Utiliser les grands moments de l'année (rentrée, accueil des élèves et des personnels, fête du collège, événements sportifs, etc.) pour diffuser les messages de prévention à un large public.

# TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT !

Tous les collégiens volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention.



## POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE



- ▶ **SENSIBILISER** les élèves du collège
- ▶ **REPÉRER** les signes du harcèlement
- ▶ **CONVAINCRE** les victimes d'en parler

## POUR AGIR EN ÉQUIPE



- ▶ **SE FORMER** à la question du harcèlement entre élèves
- ▶ **COOPÉRER** avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne
- ▶ **ASSOCIER** les adultes du collège

## POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS

#NAH

- ▶ **ORGANISER** des actions de prévention
- ▶ **PARTICIPER** au concours Non au harcèlement (NAH)
- ▶ **CRÉER** une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

## QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement



**NON AU HARCÈLEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS  
APPELEZ LE

**3020** Service & appel  
gratuits

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# RESSOURCES DIDACTIQUES

1	<i>Pourquoi faire de la prévention ?</i>	<i>p.18</i>
2	<i>Quelle place pour la parole des élèves ?</i>	<i>p.20</i>
3	<i>Bien vivre ensemble à l'école</i>	<i>p.21</i>
4	<i>Le harcèlement</i>	<i>p.25</i>
5	<i>Comment traiter les situations de cyber-harcèlement</i>	<i>p.27</i>
6	<i>Les émotions au cœur des apprentissages de l'enfant et l'adolescent</i>	<i>p.28</i>
7	<i>L'empathie et les écrans</i>	<i>p.30</i>
8	<i>Les réseaux sociaux</i>	<i>p.31</i>
9	<i>Émotions et réseaux sociaux : le plaisir aussi</i>	<i>p.32</i>
10	<i>Le cyber-harcèlement</i>	<i>p.34</i>
11	<i>Les usages des réseaux sociaux</i>	<i>p.35</i>
12	<i>Le 3020 un numéro d'aide</i>	<i>p.36</i>
13	<i>Pourquoi travailler sur le cyber-harcèlement ?</i>	<i>p.37</i>
14	<i>Net Écoute : une plateforme pour accompagner et agir</i>	<i>p.38</i>
15	<i>Cyberviolence et école : du déni à l'action</i>	<i>p.40</i>

# 1 Pourquoi faire de la prévention ?

*« Ce sont des histoires de gosses ! », « Laissons les régler ça entre eux ! »,  
« Il faudra bien qu'il apprenne à se défendre ».*

Ces propos, nous les avons entendus fréquemment au cours des formations ou de réunions suite à des révélations de situations de harcèlement. Que nous apprennent-ils ? Que, parfois, les adultes reproduisent ce qu'ils ont vécu enfants, qu'ils répètent les paroles dites à leur égard plusieurs années auparavant ; que, parfois, sous prétexte de responsabilisation et d'autonomie, ils sont persuadés que les jeunes auront les capacités de réguler les relations de leur groupe de pairs, voire de s'autoréguler... or comment attendre des jeunes des capacités dont une partie des adultes est dépourvue ?

C'est pourquoi il est important de rappeler que c'est bien aux adultes, parents, éducateurs, enseignants qu'il appartient de réguler les relations entre jeunes lorsque celles-ci sont délétères, qu'il s'agisse de conflits ou de harcèlement. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas apprendre aux enfants la médiation et à être force de propositions, mais c'est bien à l'adulte de dire « stop » et d'accompagner chacun, victimes et intimidateurs dans le cas du harcèlement, vers un changement de comportement et une prise de conscience de ses actes.

Les actions de prévention jouent un rôle essentiel : acquérir de l'assertivité, développer son empathie, renforcer son estime de soi, comprendre que chacun de nos actes a des conséquences, voilà ce que les adultes se doivent de développer chez nos jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens respectueux, qui prennent soin des autres et d'eux-mêmes. Nous le devons aux plus jeunes.

Au-delà d'un problème sociétal, c'est un problème de santé publique que nous souhaitons prévenir. Les conséquences du harcèlement sont désormais connues et reconnues : mal être, maladies psycho somatiques, anxiété, troubles dépressifs – qui touchent souvent autant le harcelé que le harceleur. Il est de notre devoir de prendre soin des enfants et des adolescents, et pour les plus abîmés, de leur dire que la vie vaut d'être vécue et que nous tenons à eux.

S'engager dans la lutte contre le harcèlement, c'est être convaincu que chaque jeune peut changer, qu'il a le droit à l'erreur et que nous sommes présents pour l'aider à trouver d'autres solutions pour retrouver une assise narcissique que l'humiliation et les attaques répétées à l'encontre d'un camarade. Avec le déploiement de la méthode de la préoccupation partagée, nous faisons le pari de l'éducabilité. Avec la mallette de prévention du harcèlement, nous faisons le pari que chaque jeune, en développant ses compétences psycho sociales, se sentira plus à l'aise dans la relation à autrui.

Enfin, mener des actions de prévention, c'est aussi ôter pour quelques heures son costume d'enseignant, détenteur du savoir, pour revêtir celui du maïeuticien, accueillant la parole des élèves, tenant d'un cadre sécurisé et bienveillant pour mener les débats. Souvent, la relation à l'adulte change, les jeunes découvrent davantage l'humain, une relation de confiance s'instaure. Le regard de l'adulte sur les jeunes change aussi, de nouvelles compétences émergent, certains s'épanouissent, se révèlent, sortent de leur coquille ; d'autres expriment des émotions, laissent tomber leur masque d'adolescent blasé.

Nous sommes donc tous gagnants grâce aux actions de prévention. Encore faut-il rappeler à notre public ce pourquoi nous les mettons en place : parce que nous sommes soucieux de leur santé, physique et psychique, parce que nous croyons en eux, en leur capacité à changer, à grandir, à devenir des « gens bien », bien dans leur peau, dans leur vie, dans la société.

**Professeur Philippe Jeammet**, psychiatre. Chef de service durant 20 ans du service de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte à l'Institut Montsouris à Paris, fondateur du Diplôme Universitaire « Adolescents difficiles : approche psychopathologique et éducative ».

**Karina Jégout**, animatrice des ateliers d'analyses de pratiques du DU « Adolescents difficiles », conseillère au Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Établissements.





## 2 Quelle place pour la parole des élèves ?

L'enseignement moral et civique avait placé la question de la sensibilité en tête des domaines à aborder à l'école, dès le plus jeune âge. Sans doute parce que les concepteurs des programmes avaient conscience que, là, se jouaient des questions centrales à l'apprentissage de la citoyenneté, à la socialisation et au climat de classe. S'il s'agit de faire partager les valeurs de la république, passer par les émotions de toute sorte, constitue effectivement un moyen de mieux faire comprendre ce que signifie le rapport aux autres, les interactions relationnelles et la nécessité de pouvoir se mettre à la place des autres pour mieux comprendre les injustices, les colères, les joies. En ce sens, l'EMC a évidemment à voir avec l'empathie.

La mallette de prévention du harcèlement que propose l'académie de Versailles n'a pas pour but de « lutter contre », mais bien plutôt d'« éduquer pour ». Éduquer à plus d'empathie donc, plus de respect, capable de changer de point de vue, et aussi plus de réflexion personnelle et collective, que l'élève soit harcelé ou harceleur. C'est à la fois une boîte à outils pour l'EMC et également des pistes d'action et de prévention pour se saisir, en classe et ensemble d'une question qui engage des souffrances et de la peine. L'école ne peut rester cachée derrière des phrases longtemps entendues : « de tout temps, les enfants se taquent », ou « il n'a qu'à se défendre s'il est embêté ». En engageant un véritable travail de réflexion sur l'empathie, les émotions, mais aussi en prenant au sérieux la parole des enfants, l'école (et l'académie de Versailles en l'occurrence), permet aux élèves de mieux comprendre la notion de règles, et de développer leur estime de soi, ainsi que leur capacité à l'empathie, dès lors qu'ils sont mis en situation effective de se mettre à la place des autres. En leur donnant la parole afin qu'ils puissent se sentir pleinement écoutés, entendus, respectés, les éducateurs permettent ainsi aux élèves d'exercer un esprit critique et réflexif, propre à définir une école où les relations préfigurent des rapports citoyens d'une nature exigeante et sereine.

**Benoît FALAIZE,**  
*Inspecteur général de l'Éducation Nationale - Ministère de l'Éducation nationale*

## 3 BIEN VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE



*L'équipe d'école s'est engagée en 2015 dans un projet visant à améliorer le bien-être des élèves. Une réflexion guidée par la volonté des adultes présents dans l'école à agir de façon préventive contre les violences verbales et physiques présentes lors des temps de récréation et des temps péri-scolaires.*

*Un questionnaire donné à tous les élèves de l'école a permis le 1<sup>er</sup> état des lieux.*

### Plus value de l'action

Au sein des classe, les élèves respectent la parole de chacun : On ne se moque pas, ni par des paroles, ni par des mimiques. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Quand on donne une réponse on essaie de l'expliquer, de la justifier. Les élèves participent et font preuve de réflexion dans leurs propositions. Ils se montrent capables de travailler en petits groupes et d'accepter les idées de chacun.

**Nombre d'élèves et niveau(x) concernés : 136**

### À l'origine

#### **Le rapport à la règle**

Les élèves ne se sentent pas responsables des règles collectives : Ce sont aux enseignants de juger de la gravité de la «faute » et de sanctionner.

#### **Les relations entre élèves**

La cour de récréation ne satisfait pas les élèves : elle est jugée trop petite et peu aménagée ; ce manque d'espace engendre des violences physiques et verbales au moment des temps de récréation.

Les relations avec les élèves de CLIS sont conflictuelles et plusieurs élèves avouent ne pas vouloir jouer avec eux.

Les enseignants passent beaucoup de temps à régler ces petits conflits quotidiens ; dans certaines classes, ils nuisent à l'installation d'un climat de classe serein, propice aux apprentissages.

### Objectifs poursuivis

Réussir à faire vivre en harmonie tous les élèves de l'école sur les temps scolaires hors de la classe en pensant le vivre ensemble dans sa dimension sociale :

- Devenir et être élève : Développer l'estime de soi et l'empathie chez les élèves.
- Dire non à toute discrimination
- Savoir gérer un conflit sans violence

## Description

### Actions déjà mises en place en 2015

- Instauration de temps de parole dans la semaine
- La boîte mystère avec tirage au sort d'une citation, bonheur/malheur, mots .. propices à l'échange (rituel quotidien)
- Travail sur la gestion de conflit dès que l'occasion se présente. (conflit). 2 pistes : sous forme débat ou en tri-partie.

### Apprentissage de la bienveillance et du respect de l'autre

- Travail sur le respect de l'autre et la vérité avec support album
- Réunion de parents pour évoquer les attentes de l'école en ce qui concerne les comportements des élèves.
- Cohésion par les jeux collectifs
- Temps de « Quoi de neuf ? »
- Temps de débats
- Travail sur l'honnêteté
- Conflits gérés en aparté ou en collectif si le conflit a des répercussions sur la classe.
- Discussions/débats philo à partir de la littérature enfantine.
- Travail de groupe en îlot (ex de défi : apprendre une poésie ensemble)
- Valorisation et responsabilisation par des ceintures de comportements
- Entraide et tutorat

## Quelques actions poursuivies en 2016

### 1) Au niveau de l'école

#### —> **La cour de récréation :**

- Réalisation de tracés de cour (marelles, quadrillages.) pour relancer les jeux de cour ...
- Demande d'aménagement du terrain proche de la cour auprès de la mairie.
- co-éducation : Développement des relations école- famille déjà existantes

#### —> **Pour les enseignants :**

- Formation à la gestion des conflits

#### —> **Pour les élèves :**

- Rétablir des relations sereines entre élèves par un travail sur le « vivre ensemble » :
  - Mise en place de jeux coopératifs, de moments d'échanges (moments philo) et de conseils de classe.
  - Travail sur le sens des apprentissages

### 2) La mise en place de conseil de classe

—> **Objectif :** Développer un esprit de classe, responsabiliser les élèves, proposer un dispositif de communication pour réguler la vie collective et faire des élèves les garants d'un climat préservé.

- Un conseil de classe est mis en place dans 4 classes, tous les vendredis.
- Durée d'un conseil : 45 min

### 3) La mise en place de moments de débats philo

—> **Objectif :** Travail en petits groupes, sur une dizaine maximum, de façon à ce que tous s'expriment, même les plus inhibés, et que chacun parvienne à trouver une plus grande confiance en soi.

- Fréquence : une fois par semaine
- Thèmes abordés : un thème à l'ordre du jour, ou bien réaction à un événement qui s'est produit dans la semaine.

#### ***4) Classe de mer : Vivre ensemble un projet pour fédérer les élèves***

—> **Objectif** : Développer des liens entre les élèves et un esprit d'équipe

- Durée : 15 jours en période 4

#### ***5) Assurer les progrès de chaque élève***

—> **Objectifs** :

- Obj 1 : rendre lisibles les notions travaillées
- Obj 2 : rendre lisibles pour l'élève et ses parents les progrès de chaque élève
- Obj 3 : Apprendre à utiliser des stratégies d'auto-régulation
- Obj 5 : renforcer la place du jeu
- Durée : toute l'année

### **Modalité de mise en œuvre**

Réunions de conseil de cycle pour les concertations  
Décloisonnements

### **Trois ressources ou points d'appui**

Animation pédagogique sur le climat scolaire en décembre 2015  
Conférence de Sylvain Connac en février 2016  
Documents fournis par l'OCCE

### **Difficultés rencontrées**

- > **Conseils d'élèves** : Le conseil d'élève a été réduit dans plusieurs classes à un espace de verbalisation des conflits et beaucoup plusieurs enseignants ont abandonné cette mise en place.
- > **Relation personnel scolaire / périscolaire** : Malgré la mise en place d'un règlement commun, les problèmes restent identiques. Les personnels TAP ne règlent pas les problèmes qui interviennent pendant la pause déjeuner et demandent au directeur de bien vouloir les régler.
- > **L'implication des parents n'est pas probante**

### **Moyens mobilisés**

Parents d'élèves, conseillère pédagogique  
Mairie  
300 euros (rectorat) : financement de livres sur le vivre ensemble

### **Partenariat et contenu du partenariat**

- > **OCCE** : Interventions et prêt d'agendas coopératifs
- > **Aline Dupont, conseillère pédagogique** : Accompagnement du projet
- Rencontre de l'équipe d'école : Présentation du projet et de ses objectifs.  
Auto-évaluation du climat de l'école.
  - Intervention dans les classes : le projet et ses objectifs sont présentés aux élèves sous forme d'un débat philo suivi d'une consultation écrite sur le climat scolaire.)
  - Consultation des parents et des enseignants.
  - Analyse des résultats et mise en place du plan d'action pour la période 3
  - Formation des enseignants sur la gestion des conflits

—> **Actions auprès des élèves :**

- Pratiques d'ateliers philo et de débats philo
- Animation de conseils d'élèves
- Propositions de jeux coopératifs en classe, en motricité, dans la cour

—> **Actions auprès des enseignants :**

- Consultation
- Temps de concertation et de réflexion collective

—> **Actions auprès des parents :**

- Présentation du projet en conseil d'école.
- Consultation
- Information des résultats de la consultation et des suites de l'expérimentation.

—> **Actions auprès des intervenants du péri-scolaire :**

- Rencontre pour la mise en place de règles de vie communes
- Bilans par période
- Évaluation des dispositifs : enquête auprès des différents acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents, partenaires)

## Évaluation

### Évaluation / indicateurs

—> **Progrès attendu :** Amélioration des relations entre les enfants au sein de l'école, acceptation de la différence, proposition de projets construits et porteurs de sens.

- Indicateurs : Nombre de conseils de classes réalisés et responsabilisation des élèves
- Débats philo : enrichissement de la qualité des débats.
- Réduction du nombre de conflits dans la cour.
- Meilleure ambiance de travail dans les classes.

—> **Progrès attendu :** Amélioration des relations école-famille

- Indicateurs : implication des familles dans la prise en compte des progrès de leur enfant, implication des parents dans le respect des règles de l'école.

### Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

- Indicateurs : Nombre de conseils de classes réalisés et responsabilisation des élèves
- Débats philo : enrichissement de la qualité des débats.
- Réduction du nombre de conflits dans la cour.
- Meilleure ambiance de travail dans les classes.

—> **Progrès attendu :** Amélioration des relations école-famille

- Indicateurs : implication des familles dans la prise en compte des progrès de leur enfant, implication des parents dans le respect des règles de l'école.

### Pour aller plus loin...

**Consulter la suite du dossier à l'adresse suivante :**

<https://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche12402.pdf>



## 4 Le harcèlement

### En quelques mots...

Aujourd'hui, dans **les pays de l'OCDE** le harcèlement concerne **15% à 20%** des élèves en âge d'être scolarisé<sup>1</sup>.

En France, au collège les élèves de 6ème sont les plus harcelés (9,7%). Les CM2 sont 12% à l'être. Le cyber-harcèlement affecterait 15 à 25% des élèves en âge d'être scolarisés selon les pays, 9% concernent la tranche d'âge 9-10 ans. Les garçons sont plus harceleurs 8% que les filles 3%. Elles sont en revanche plus victimes.

### Les causes

- La pression scolaire
- Le groupe
- La vulnérabilité des victimes
- La vulnérabilité des auteurs
- La vulnérabilité des témoins



### Une définition

Le harcèlement est **« une conduite intentionnellement agressive adoptée par un ou plusieurs élèves qui se répète et qui dure. »** Nicole Catheline.

### Les caractéristiques

- Isolement de la victime
- Rapport de force / Disproportion des forces
- Répétition

Le harcèlement scolaire peut prendre diverses formes :

- Physique : coups, tapes...
- Verbale : moqueries, insultes...
- Silencieuse : une mise à l'écart

Le processus du harcèlement est **un processus triangulaire** dans lesquels les témoins vont avoir un rôle essentiel à jouer. Toute non-réponse sera perçue comme une autorisation à renforcer les actes des auteurs.

Le harcèlement scolaire se cristallise très souvent autour de la notion de différence. Sont mis à l'écart, ceux qui sont perçus comme différents par rapport aux normes d'un groupe. Cette différence est relative, elle se pose par rapport à une majorité. C'est pour cela qu'il semble nécessaire de travailler cette notion de différence avec les élèves.

<sup>1</sup> CATHELIN, Nicole « Le harcèlement scolaire », Que sais-je ?, 2018.

## Un silence commun

**Auteur, témoin, victime** sont liés par le silence.

**Pour les victimes :** Certains considèrent normal et se croient responsables de ce qu'il leur arrive. D'autres, ne veulent pas effrayer leurs parents, par le silence, ils veulent les protéger.

**Pour les témoins :** Le sentiment de honte est une raison du silence. Il peut être également dû à la peur des représailles, la peur d'être exclu du groupe et à la peur du jugement des adultes.

**Pour l'auteur :** La silence est le ciment autour duquel il peut agir voire même légitimer ses actes puisque personne n'ose briser la loi du silence.

## Les signaux faibles

- Changement brusque de comportement (colère, apathie, repli sur soi)
- Changement d'humeur, changement d'amitié
- Absences
- Retards
- Oublis, vols/destruction de matériel scolaire
- Baisse des résultats scolaires
- Isolement, mise à l'écart
- Signes de mal être, somatisation anxieuse : maux de tête, maux de ventre, troubles du sommeil, troubles de l'alimentation, troubles de l'attention, troubles de la mémoire.



## Ce que nous dit la loi

**Le cyber-harcèlement ou harcèlement en ligne ou cyberintimidation est défini par l'article 222-33-2-2 du Code pénal, créé par la loi 2014-873 du 04 août 2014, comme suit :**

*« Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail. »*

## Les numéros d'aide

**NON AU HARCÈLEMENT**  
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 20H  
SAMEDI DE 9H À 18H

**net écoute**  
**0800 200 000**  
Service et appels gratuits  
Certifié par l'Union européenne  
Le meilleur pour l'intervention en Europe

académie  
Personnalité  
S.O.S Violence - Bizutage - Harcèlement  
ligne académique d'écoute, d'aide, d'informations et d'accompagnements  
**0 800 008 624** Service & appel gratuits  
du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et de 19h30 à 17h30

## 5 Traiter

# les situations de harcèlement et de cyber-harcèlement avec la méthode de préoccupation partagée



Surnoms, moqueries, mises à l'écart, l'ensemble de ces phénomènes souvent prolongés par d'autres brimades en ligne concernant près de 10% des élèves. Pour les combattre, le ministère de l'éducation a lancé un plan national de grande ampleur qui concerne autant leur prévention, leur détection que leur traitement (<https://eduscol.education.fr/cid142547/10-mesures-contre-le-harcelement-entre-eleves.html>). Parmi les mesures ministérielles, figure la création dans les établissements scolaires d'équipes ressources formées à la prise en charge des situations de harcèlement entre élèves. Ces équipes, formées en particulier à la méthode de la Préoccupation partagée, pourront prendre en charge de manière efficace les élèves victimes de brimades.

La méthode de la Préoccupation partagée que l'on doit au professeur suédois Anatol Pikas a été développée avec succès dans plusieurs pays d'Europe et, au cours des cinq dernières années, dans plusieurs départements français. La méthode part du principe que le harcèlement est un phénomène de groupe et que pour le faire cesser, il convient de briser l'effet de groupe en réindividualisant chacun de ses membres. Aussi consiste-t-elle en une série d'entretiens individuels conduits par un professionnel spécifiquement formé avec chacun des élèves ayant pris part à l'intimidation. Au cours de ces rencontres brèves mais répétées, l'intervenant cherche d'abord à faire partager à l'intimidateur la préoccupation qui est la sienne pour la victime, puis il recherche avec lui quelles suggestions il peut faire afin de lui venir en aide. Cette méthode est délibérément non blâmante d'abord pour éviter les risques de représailles toujours redoutés par les victimes, mais aussi afin de favoriser la recherche de suggestions constructives de la part des intimidateurs présumés.

Les entretiens se prolongent jusqu'à ce que la victime déclare ne plus subir de brimades. Ils sont prolongés par une période de suivi au cours de laquelle les professionnels s'assurent que la cible va mieux et que les suggestions des intimidateurs ont bien été suivies d'effet. La méthode a été évaluée par plusieurs enquêtes internationales qui ont montré sa grande efficacité. Elle permet, en effet, de résoudre de l'ordre de 8 cas sur 10 dans un délai n'excédant pas une quinzaine de jours.

**Jean-Pierre Bellon**

*Professeur de psychologie - Fondateur de l'APHEE*

**Un livre :** Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, *Vaincre le harcèlement scolaire, c'est possible*, La méthode de la préoccupation partagée, ESF Éditeur, 2016.

**Un site :** <https://www.preoccupationpartagee.org/>

**Un film :** <https://www.reseau-canope.fr/notice/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

## 6 Les émotions au cœur des apprentissages de l'enfant et de l'adolescent



### Les émotions : une définition complexe

Les émotions sont au cœur de notre vie sociale et de nos apprentissages tout au long de la vie. Elles reposent sur des circuits cérébraux spécifiques et en particulier sur un ensemble de structures sous corticales (amygdale, thalamus, et hippocampe enfouis au cœur de notre cerveau) plus spécifiquement engagé dans la reconnaissance et le ressenti émotionnel et corticales (notamment le cortex orbito-frontal, ventro-médial et cingulaire antérieur dans la partie antérieure de notre cerveau) impliqué dans la régulation des émotions (Ledoux, 2000). Si les circuits cérébraux impliqués dans les émotions sont globalement bien identifiées aujourd'hui, les définir restent compliquées (Barrett, Mesquita, Ochsner, & Gross, 2007). D'un point de vue descriptif, les émotions se caractérisent par des modifications physiologiques du rythme cardiaque par exemple, elles intègrent une composante

expressive comme le sourire ou le froncement des sourcils et reposent sur un ressenti subjectif du sujet (Damasio, 2006). Les émotions ne se limitent pas aux émotions primaires comme la joie, le dégoût, la colère, la peur, la tristesse et la surprise souvent considérées comme universel bien que leur expression et leur régulation peuvent différer d'une culture à une autre.

Les émotions renvoient aussi à des émotions plus intellectuelles, dites contrefactuelles, comme le soulagement ou le regret qui sont des moteurs puissants de l'apprentissage et de la prise de décision et dans le cerveau humain. Nous ressentons typiquement ces émotions complexes quand nous prenons conscience qu'un choix différent aurait eu une conséquence plus positive (regret) ou plus négative (soulagement) que le choix que nous avons opéré (Habib et al., 2012).

### Au fondement de l'apprentissage, le ressenti de l'erreur et les alertes

Devant pour la première fois répondre à un problème arithmétique à contenu verbal de type « Lily à 10 billes, elle en a 5 de plus que Sienna. Combien de billes Sienna a-t-elle ? », les élèves ont tendance à se tromper en répondant que Sienna possède 15 billes. L'erreur dans ce contexte piège est liée à la difficulté à résister à l'automatisme « si j'entends plus je fais une addition » créé et renforcé au cours de leur scolarité (Borst et al., 2015). Néanmoins, quand l'enfant se trompe, son cerveau détecte déjà implicitement l'erreur qui a été commise. Cette détection de l'erreur qu'elle soit implicite ou explicite est un des mécanismes fondamentaux de l'apprentissage à l'école et en dehors (Dreisbach et Fischer, 2015). Cette détection des erreurs par le cerveau est en partie de nature émotionnelle (Saunders et al., 2017). Dans une situation où il s'est déjà trompé, le cerveau de l'enfant récupère en mémoire le ressenti émotionnel lié à l'erreur. Sur la base de ce sentiment, le cerveau de l'élève va élaborer une nouvelle stratégie de résolution du problème, différente de celle qui l'a amené à se tromper auparavant. Les émotions sont donc au cœur des apprentissages de l'enfant.

## Corriger l'erreur de l'élève en tenant compte de ses émotions

Si dans certaines situations d'apprentissage, l'élève détecte implicitement ses erreurs, ce n'est pas nécessairement le cas dans les apprentissages scolaires fondamentaux (langage, écriture, mathématique, raisonnement logique). L'erreur nécessite donc d'être expliciter mais dépend fortement de la valence du feedback (positifs ou négatifs) que l'élève reçoit sur sa production : avant 11 ans, des feedbacks dans lequel l'erreur n'est pas associée à une émotion négative favorisent les apprentissages de l'élève alors que des feedbacks où l'erreur est connoté négativement ont un effet inverse. Au cours de l'adolescence, l'élève est, dans un premier temps, plus sensible aux feedbacks positifs mais progressivement pourra bénéficier de feedbacks négatifs (Van Duijvenvoorde et al., 2008).

## Regret et soulagement pour apprendre à s'adapter

Le regret et le soulagement sont deux émotions contrefactuelles que l'élève ressent à propos de décisions qu'il a déjà prises mais il peut également les anticiper pour guider ses décisions futures (Mellers et al., 1999). L'anticipation du regret et du soulagement constitue un des mécanismes par lesquels l'élève peut apprendre à changer de stratégies pour identifier celles qui sont les plus adaptées à la résolution d'un problème qu'il doit résoudre. Ces émotions contrefactuelles reposent sur un réseau de structures cérébrales et en particulier le cortex cingulaire antérieur et le cortex ventro-médian, structures qui sous-tendent les relations entre cognition-émotion. Contrairement aux émotions primaires qui émergent relativement tôt dans le développement de l'enfant, les enfants n'expriment du regret qu'à partir de 4-5 ans et du soulagement qu'à partir de 5-6 ans mais il faut attendre 7 à 8 ans pour qu'ils anticipent ces émotions contrefactuelles (McCormack et Feeney, 2015). L'anticipation de ces émotions contrefactuelles ouvrent des perspectives intéressantes pour aider l'élève à dépasser des erreurs systématiques mais sans doute pas avant 7 ou 8 ans.

## Le stress chronique, une menace pour les apprentissages de l'élève

Le stress chronique est un frein pour les apprentissages de l'élève car il a un effet sur la maturation de plusieurs structures cérébrales qui jouent un rôle clef dans les apprentissages comme l'hippocampe pour la mémorisation à long terme, le lobe frontal pour le raisonnement et la détection des erreurs et l'amygdale pour la reconnaissance et le ressenti des émotions (Davidson et McEwen, 2012). Le stress chronique affecte ces régions plus spécifiquement car elles possèdent de nombreux récepteurs au cortisol, l'hormone du stress (Blair et Raver, 2016). Le stress chronique entraînerait chez certains enfants une sensibilité exacerbée à certaines menaces dans leur environnement (Gianaros et al., 2008). Cette sensibilité exacerbée entraîne des difficultés à réguler certaines émotions (McEwen, 2007) alors même que la régulation des émotions constitue un prédicteur de la réussite scolaire.

**Grégoire Borst**

*Professeur de psychologie du développement et de neurosciences cognitives de l'éducation à l'Université de Paris.  
Directeur du Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Éducation de l'Enfant (LaPsyDÉ - CNRS)*

- 
- Barrett, L. F., Mesquita, B., Ochsner, K. N., & Gross, J. J. (2007). The experience of emotion. *Annual review of psychology*, 58, 373-403.
- Blair, C., & Raver, C. C. (2016). Poverty, Stress, and Brain Development: New Directions for Prevention and Intervention. *Academic pediatrics*, 16, S30-S36.
- Borst, G., Aïte, A., & Houdé, O. (2015). Inhibition of misleading heuristics as a core mechanism for typical cognitive development: evidence from behavioural and brain-imaging studies. *Developmental Medicine & Child Neurology*, 57, 21-25.
- Damasio A. R. (2006). L'erreur de Descartes : La raison des émotions. Paris, Odile Jacob.
- Davidson, R. J. & McEwen, B. S. (2012). Social influences on neuroplasticity: stress and interventions to promote well-being. *Nature Neuroscience*, 15, 689-695.
- Dreisbach, G., & Fischer, R. (2015). Conflicts as aversive signals for control adaptation. *Current Directions in Psychological Science*, 24, 255-260.
- Gianaros, P. J. et al. (2008). Potential neural embedding of parental social standing. *Social, Cognitive and Affective Neurosciences*, 3, 91-96.
- Habib M. et al. (2012). Counterfactually mediated emotions: A developmental study of regret and relief in a probabilistic gambling task. *Journal of Experimental Child Psychology*, 112, 265-274.
- Ledoux, J. E. (2000). Emotion Circuits in the Brain. *Annual Review of Neuroscience*, 23, 155-184.
- McCormack, T., & Feeney, A. (2015). The development of the experience and anticipation of regret. *Cognition & Emotion*, 29, 266-280.
- McEwen, B. S. (2007). Physiology and neurobiology of stress and adaptation: Central role of the brain. *Physiological Review*, 87, 873-904.
- Mellers, B., Schwartz, A., & Ritov, I. (1999). Emotion-based choice. *Journal of Experimental Psychology: General*, 128, 332-345.
- Saunders, B., Lin, H., Milyavskaya, M., & Inzlicht, M. (2017). The emotive nature of conflict monitoring in the medial prefrontal cortex. *International Journal of Psychophysiology*, 119, 31-40.
- Van Duijvenvoorde, A. C. K. et al. (2008). Evaluating the negative or valuing the positive? Neural mechanisms supporting feedback-based learning across development. *The Journal of Neuroscience*, 28, 9485-9503.



## 7 L'empathie et les écrans



### *L'empathie est une compétence complexe et fragile qui se développe en plusieurs temps.*

L'empathie émotionnelle est la tendance naturelle à ressentir ce que ressentent ceux dont nous sommes proches. Elle pousse les membres d'un groupe à s'entraider, et cela assure la survie des espèces, notamment en dotant les mères d'une grande capacité d'empathie pour leurs bébés.

Mais en même temps, cette empathie émotionnelle fait courir le risque d'être submergé par les émotions d'autrui et de ne plus pouvoir agir pour lui venir en aide si c'est nécessaire. En outre, la préférence naturelle pour ceux qui nous ressemblent peut nous amener à rejeter ceux qui sont différents de nous, que ce soit par la couleur

de peau, la religion, ou toute autre cause. C'est le « biais de familiarité ». Et c'est là que l'éducation intervient, pour développer les autres composantes de l'empathie.

L'empathie cognitive permet en effet de comprendre que l'autre a un point de vue différent du nôtre parce que son expérience du monde est différente de la nôtre. Mais elle est uniquement intellectuelle.

L'empathie mature combine enfin les composantes émotionnelle et cognitive de l'empathie. Elle permet de se mettre émotionnellement, et pas seulement intellectuellement, à la place d'autrui. Elle va de pair avec le fait d'accepter qu'on puisse avoir plusieurs points de vue à l'intérieur de soi. Elle se développe notamment à travers des activités partagées.

Les écrans peuvent perturber la construction des capacités d'empathie de plusieurs façons.

Tout d'abord, pour ne pas faire, ou dire, à autrui ce que nous n'aimerions pas qu'il nous fasse ou nous dise, nous avons besoin de nous guider en permanence sur ses réactions. Mais pour cela, il faut le voir. Or sur les réseaux sociaux, nous ne voyons pas le visage de nos interlocuteurs, et nous pouvons blesser très gravement des personnes sans même nous en rendre compte. C'est pourquoi, sur les réseaux, il faut toujours nous demander si nous dirons les mêmes choses en face à face.

L'empathie, c'est aussi nous interroger sur la façon dont le « biais de familiarité » nous pousse à faire plutôt confiance à ceux qui nous ressemblent qu'aux autres. Il n'y a aucune bonne raison à cela ! Et c'est comprendre que le cyber harcèlement, comme le harcèlement, est souvent un phénomène cimenté par la peur d'être rejeté par son groupe si on n'adopte pas des comportements hostiles contre une personne désignée par celui-ci. Le harcèlement, c'est souvent de la soumission au leader !

Enfin, veillons à ne pas épuiser nos capacités d'empathie. Et pour cela, évitons l'information en continue. En effet, elle nous bouleverse sans vraiment nous informer car elle ne s'accompagne pas des précisions indispensables pour comprendre la signification des événements. Cela peut conduire à un sentiment d'impuissance dépressive. Privilégions plutôt les informations contextualisées par les journalistes, qui aident à prendre du recul.

**Serge Tisseron**

<http://sergetisseron.com>

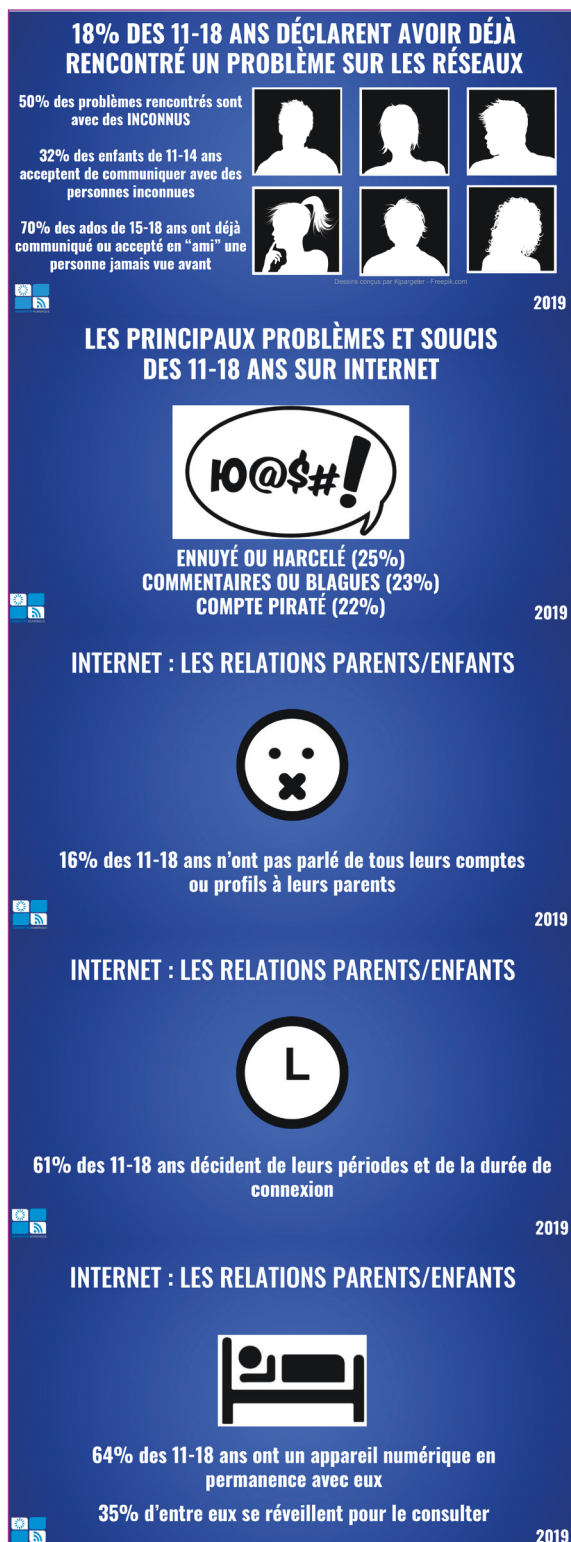
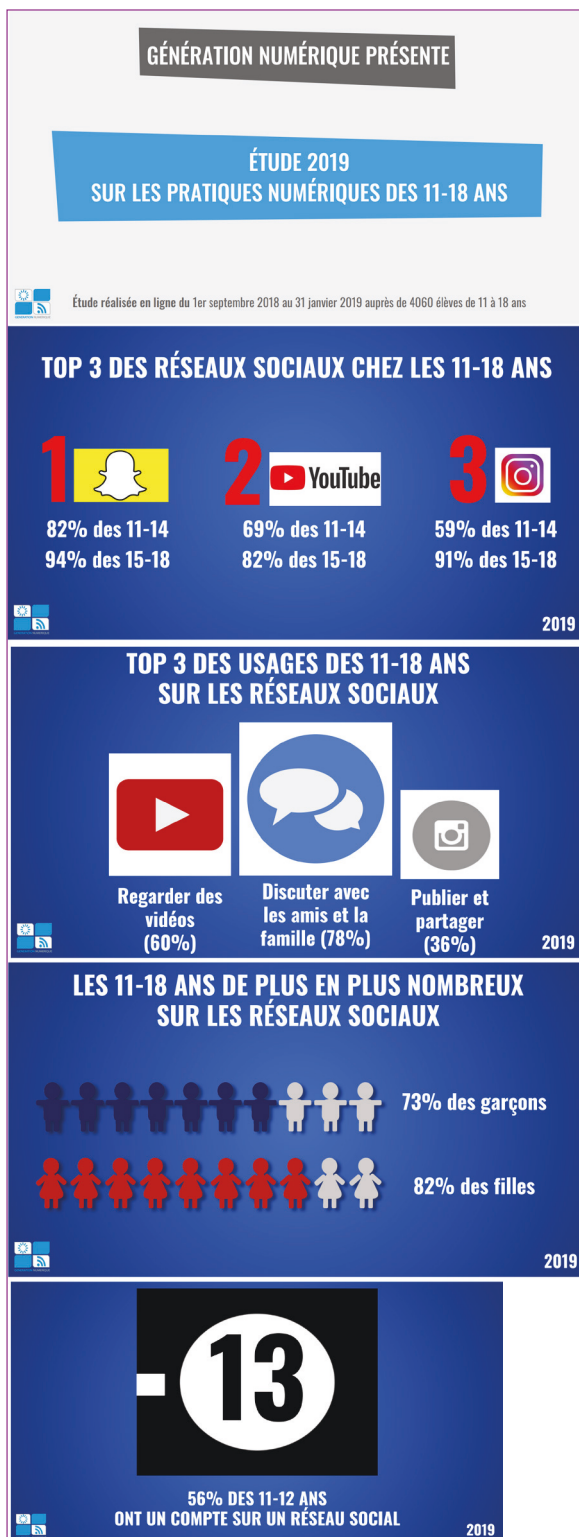
Membre de l'Académie des Technologies - Fondateur des associations :

<http://3-6-9-12.org>, <http://ierhr.com>, <http://3figures.org>,

<http://memoiresdescatastrophes.org>

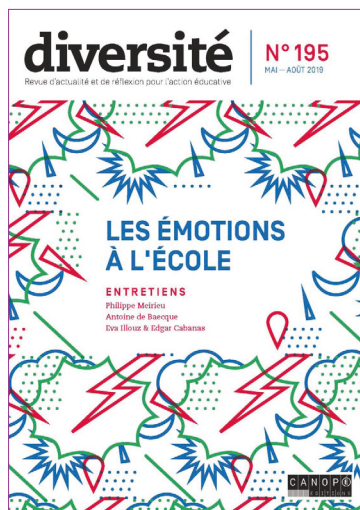
# 8 Les réseaux sociaux

## Que nous disent nos jeunes ?





## 9 Émotions et réseaux sociaux : le plaisir aussi



*Ah, les jeunes et les réseaux sociaux ! Combien d'heures perdues à ne rien faire ! À ne pas vivre la vraie vie ! À se gargariser d'images violentes et de sous-informations ! À chercher à faire mal aux autres par des insultes ! À s'exposer et parler de tout et surtout n'importe quoi !*

Voilà bien des discours répandus, n'est-ce pas ?

Et si l'on se donnait la peine de décentrer notre point de vue et de laisser s'exprimer les enfants et adolescents à propos des réseaux sociaux numériques (RSN) ? Et si l'on cessait de fantasmer leurs usages et leurs pratiques pour les considérer dans leur réalité effective ?

Il ne s'agit pas, surtout pas, de balayer d'un revers de main des inquiétudes, légitimes, quant aux comportements de harcèlement existant sur les réseaux, la gestion personnelle de l'identité numérique ni quant aux

stratégies marchandes reposant sur la captation et l'exacerbation des émotions juvéniles. Bien sûr que non. Mais il s'agit de prendre en considération véritablement ces enfants et adolescents aux prises avec ces dispositifs sociotechniques complexes qui ont intégré leur quotidien (qui est aussi le nôtre) et de comprendre le sens que l'usage et les pratiques des RSN ont pour eux, sans les juger ni - encore moins - les condamner mais au contraire avec bienveillance et surtout le souci d'assurer auprès d'eux nos missions éducatives et pédagogiques.

Si le plaisir lié à la socialisation entre pairs est assez largement reconnu (Balleys, 2015 ; boyd, 2016), malgré les critiques aussi opposées à cette forme de socialisation, on néglige trop souvent une autre source de ce plaisir et de cette sociabilité enfantines et adolescentes : les pratiques informationnelles juvéniles sur les RSN. Car oui, ils s'informent via les RSN, et pas uniquement - comme on veut trop souvent le laisser croire - à grands coups d'images ou vidéos sensationnalistes. Les chiffres sont sans appel : 71% des 15-34 ans utilisent quotidiennement les réseaux sociaux pour accéder à l'information (Ministère de la Culture, 2018).

L'exploration informationnelle apparaît au cœur des pratiques numériques juvéniles. En clair : les enfants comme les adolescents considèrent que l'information vient à eux, ce qui renverse la conception traditionnelle de l'activité de recherche d'information, conçue comme une démarche volontaire relevant de la résolution de problème. Les réseaux sociaux, première source d'accès à l'information des publics juvéniles, ont accentué cette conception d'une flânerie informationnelle, réalisée au gré de liens hypertextuels et de temporalités diluées.

La porte d'accès à ces découvertes informationnelles est très majoritairement, pour ne pas dire exclusivement, le fil d'actualités des réseaux sociaux (Facebook, contrairement à ce qu'on dit est encore beaucoup cité par les jeunes, Instagram, Snapchat, en tête). Cela signifie aussi que ce sont les publications d'amis qui constituent grandement le réservoir informationnel dans lequel puisent les jeunes. Les enfants et adolescents rencontrés lors d'études de terrain menées sur le long terme avec eux ont conscience globalement de la puissance des systèmes de recommandation à l'œuvre sur les RSN (ils développent cette conscience au fil du temps, les 14-18 ans étant évidemment bien plus au

fait de ces stratégies que les moins de 10 ans). Pour autant, ils ne pointent jamais ces systèmes de recommandation comme des dispositifs de contrainte voire de configuration de leurs comportements de navigation. Tous pointent « l'envie » qui les guide d'en savoir plus ou non sur un événement ou un sujet porté à leur connaissance fortuitement par le biais des publications affichées sur le fil d'actualités. Si l'information retient leur attention, alors ils n'hésitent pas à utiliser le moteur de recherche Google pour approfondir le sujet ; l'activité informationnelle engagée de façon non volontaire se poursuit en conscience.

Il est également un dispositif d'accès à l'information hyper investi, média social par excellence : YouTube. La plateforme de vidéos est plébiscitée par les jeunes qui racontent avec beaucoup d'emphase le plaisir qu'ils ont à s'informer sur des sujets de prédilection liés à leurs centres d'intérêts personnels mais aussi à approfondir, par le visionnage de vidéos, leurs connaissances sur des thématiques abordées dans le cadre de leur parcours scolaire. Que ce soit pour apprendre pour ses loisirs, son développement personnel, pour s'amuser et se détendre, mais aussi pour les apprentissages académiques, YouTube est convoqué quotidiennement. Quotidiennement et avec une intensité temporelle certaine.

Ces pratiques d'information sur les RSN se caractérisent par des émotions très positives confiées par les jeunes : plaisir d'assouvir une curiosité, plaisir d'un choix de format d'information qui les séduit (la vidéo, notamment), plaisir de découvertes. Elles se caractérisent aussi par le partage et le sens social donné à l'information ainsi accédée : des sociabilités informationnelles par le numérique s'instaurent, qui donnent sens à la pratique personnelle mais aussi responsabilisent (plusieurs expliquent qu'ils font attention de ne pas relayer d'informations qui leur paraissent suspectes, car d'autres vont les lire et ils s'en sentent responsables).

Toutefois, ces enfants et adolescents confient aussi leur crainte face au flux informationnel qui se déverse sur les réseaux sociaux numériques. Comment faire confiance à l'information ? Comment être certain de ne pas relayer une information fautive ? Comment réguler son activité de façon à ne pas dépendre des notifications constantes ? Comment identifier avec certitude l'auteur et la source de l'information accédée ?

Toutes ces questions, nous ne pouvons les laisser se les poser seuls ou entre eux. Il nous revient de les accompagner, de les aider à aborder sereinement ce flux et la multitude de canaux d'information, de les outiller cognitivement et émotionnellement pour mettre à distance les stratégies de séduction des plateformes et pour évaluer l'information et conscientiser leurs pratiques informationnelles en ligne. Il nous revient aussi de nous appuyer sur ce plaisir ressenti et confié par les enfants et adolescents à propos de leurs pratiques sur les RSN, car en s'appuyant sur cette sensation de plaisir, on le sait bien, l'éducation a d'autant plus de chance d'être efficace et constructive.

**Anne Cordier**

*Maîtresse de Conférence en Sciences de l'Information et de la Communication - Université de Rouen*

---

BALLEYS, Claire (2015). Grandir entre adolescents : À l'école et sur internet. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 140p.

BOYD, danah (2016). C'est compliqué : Les vies numériques des adolescents. Caen : C & F Éditions, 431p.

CORDIER, Anne (2015). Grandir Connectés : Les adolescents et la recherche d'information. Caen : C & F Éditions, 303 p.

France. Ministère de la Culture (2018). Les jeunes et l'information. Ministère de la Culture, 27 Juillet 2018. Synthèse disponible en ligne :

<http://www.culture.gouv.fr/Presse/Communique-de-presse/Les-jeunes-et-l-information-une-etude-du-ministere-de-la-Culture-vient-eclairer-les-comportements-des-jeunes-en-matiere-d-acces-a-l-information>

# 10 Le cyber-harcèlement

## 10.1 - En quelques mots...

Contrairement au harcèlement, le cyber-harcèlement n'a pas de limite ni dans l'espace ni dans le temps. Il peut se produire n'importe où et n'importe quand. Les messages malveillants poursuivent sans cesse la victime. Face à la démultiplication des auteurs, la victime ne peut agir seule.

### LES CAUSES

Les harceleurs n'agissent pas tous en vue de nuire. Certains sont des relais et ne prennent pas toujours conscience de la portée de leurs actes. D'autres agissent en se pensant protéger par l'anonymat.

Les écrans freinent l'empathie et génèrent ce que l'on appelle « l'effet cockpit » connu par les pilotes d'avion qui lâchaient des bombes sans avoir pris conscience de l'effet de leur acte. L'impulsivité des réponses favorise également des agissements hâtifs et inconsidérés.

### UNE DÉFINITION

Pour le Suédois Erling Roland et Elaine Munthe le cyber-harcèlement est « une violence à long terme physique ou psychologique perpétrée par un individu ou par un groupe à l'encontre d'un individu qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis.»

### LES CARACTÉRISTIQUES

- Une disproportion du rapport de forces
- Une répétition d'actions négatives
- Un sentiment d'impuissance de la victime
- Une intensification des effets du harcèlement
- Un phénomène de groupe démultiplié



## 10.2 - Qui sont les victimes ?

**Ce sont les filles** qui sont les plus touchées par le cyber-harcèlement via leur portable. Même chose concernant l'usage d'internet. Les travaux de Catherine Blaya rejoignent ce constat et indiquent que les filles sont 1,3 fois plus exposés que les garçons.

### Les jeunes possesseurs d'écran

Selon ces mêmes travaux **7% des élèves français disent en avoir été victimes.**

L'usage précoce d'un écran est facteur de cyber-harcèlement. 12,8% des élèves qui possèdent un portable avant 9 ans sont harcelés et 10% sont harceleurs contre 7,3 de la population totale. Plus les élèves possèdent un téléphone tôt, plus ils sont vulnérables. 26,7% disent posséder un téléphone portable avant 11 ans et 64,9 avant 12 ans.

L'enquête menée récemment par le professeur Bellon<sup>1</sup> révèle que c'est en 3<sup>e</sup> que les élèves connaissent le plus de problème car c'est à cet âge qu'ils possèdent le plus d'écran.

En 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, 72 % des filles disent avoir de gros soucis sur internet. Les élèves cyber harcelés sont à 98% déjà victimes de harcèlement.

Paradoxalement, ne pas avoir de téléphone et de manière plus significative à partir de la **5<sup>e</sup> est source de harcèlement et qui plus est, chez les élèves les moins sociables.**

<sup>1</sup> Les travaux de Catherine Blaya — [https://www.lepoint.fr/societe/la-cyberviolence-a-l-ecole-peut-mener-a-la-depression-voire-au-suicide-4--22-12-2017-2181974\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/la-cyberviolence-a-l-ecole-peut-mener-a-la-depression-voire-au-suicide-4--22-12-2017-2181974_23.php)

<sup>2</sup> BELLON, Jean-Pierre. GARDETTE Bertrand « Harcèlement et cyber-harcèlement à l'école » ESF sciences humaines, 2019.

# 11 Les usages des réseaux sociaux

Selon Florian Dauphin, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, à l'Université de Picardie Jules Verne, l'usage des réseaux sociaux **permet d'appartenir à un groupe et de rester en contact avec eux**. C'est un moyen d'individualisation et d'imitation. Les jeunes se construisent alors une culture qui leur est propre et qu'ils véhiculent par leur langage et codes et usages des réseaux sociaux. Les **relations horizontales sont ainsi renforcées** et affichées au vu de tous. Ils peuvent communiquer avec les autres tout en restant à la maison. Le lien n'est jamais rompu.

Les réseaux sociaux ont pour vertu de construire une communauté d'intérêts communs. Ils sont l'occasion de se créer une identité et de la façonner comme il est bon de la donner à voir, et ce plus spécifiquement à une période où le « je » se construit au travers du regards des pairs. **L'action immédiate prime sur l'acte et ses conséquences. C'est un lieu où le jeune se confronte à l'autre. C'est un nouvel espace initiatique mais où les parents, les aînés n'ont pas le droit de cité. « Cette construction identitaire cherche d'une part à se différencier des autres mais aussi à s'y conformer ».**<sup>2</sup>

## Que dit la loi

**Le cyber-harcèlement ou harcèlement en ligne ou cyberintimidation est défini par l'article 222-33-2-2 du Code pénal, créé par la loi 2014-873 du 04 août 2014, comme suit :**

*« Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail. »*



## Vers qui se tourner ?

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Sur-internet/Signaler-un-contenu-suspect-ou-illicite-avec-PHAROS>



<sup>2</sup> Florian Dauphin, « Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? », Questions Vives [En ligne], Vol.7 n°17 | 2012, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 02 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsvives/988> ;

## 12 Le 3020 un numéro d'aide

### Objectif de l'action

*La ligne téléphonique dite le 3020 fonctionne sous cette forme depuis le 29 octobre 2011 et a remplacé un numéro 0800... mis en place en janvier 2012. Elle est totalement financée par le ministère de l'éducation nationale.*

Ce dispositif téléphonique, gratuit depuis tous les postes, permet écoute, conseil et orientation aux appelants signalant une situation de harcèlement à l'école. Ils concernent les jeunes, les parents, les adultes ayant un lien éducatif, affectif avec un jeune. Les professionnels qui souhaitent s'informer et réfléchir aux situations qu'ils rencontrent sans ressource de proximité font également appel aux ressources offertes par la ligne téléphonique. Lorsque les situations de harcèlement sont repérées au cours de l'entretien téléphonique et avec l'accord des personnes concernées, celles qui détiennent l'autorité parentale (les parents ou les tuteurs du mineur) elles sont alors transmises aux référents harcèlement des académies concernées grâce à un outil sécurisé fourni par l'administration.

### Description de l'action

L'association met à disposition des appelants, parents, jeunes, professionnels, une plate-forme téléphonique ouverte du lundi au vendredi de 9h à 20h, le samedi de 9h à 18h, sauf les jours fériés et de janvier à décembre avec des temps de fermeture entre la mi-juillet et la mi-août et en fin d'année.

La ligne téléphonique a pour vocation l'accueil de la demande, son évaluation et l'orientation la mieux adaptée aux faits et au contexte rapportés. Si toutes les situations ne concernent pas le harcèlement à l'école, elles sont cependant prises en compte et orientées vers des dispositifs et/ou des lieux adaptés. Pour se faire, l'association utilise sa base de données constituée de 25 000 adresses sur l'ensemble du territoire national régulièrement mise à jour.

Après le temps de l'écoute, de l'évaluation et d'une éventuelle transmission de la situation de harcèlement au référent académique, le professionnel du 3020 peut être amené à faire une orientation vers une structure de proximité pour le jeune et sa famille. La plupart des appels nécessite une disponibilité suffisante pour entendre la demande, laisser le temps à l'appelant de se libérer de ses émotions et pouvoir ensuite exposer la situation. Le temps consacré à chaque appel est de l'ordre de 30 à 40 minutes et voire au-delà dans les situations les plus critiques

Les principales orientations se font vers des lieux de soutien psychologique pour les jeunes et leurs familles (CMP, Maison des Adolescents, PAEJ, associations d'aide aux victimes), des espaces de soutien à la parentalité. Les écoutants sont régulièrement amenés à orienter vers les services de l'Éducation nationale (CIO, DSDEN, médiateurs...). En effet, un travail de médiation vis-à-vis du système éducatif est parfois nécessaire; l'objectif étant de rétablir la confiance envers les professionnels. Une présentation des fonctions de chaque personnel au sein d'un établissement scolaire ou de la DSDEN peut être nécessaire afin d'apaiser les tensions et la colère des parents qui ne comprennent pas certaines réponses qui leur sont faites.

Les écoutants sont des professionnels écoutants-rédacteurs ayant une formation de psychologue ou travailleur social, salariés de l'EPE-IDF. L'association assure leur formation permanente et l'évaluation de leurs compétences.

La communication reste le grand levier pour faire connaître aux jeunes et à leurs parents cette possibilité d'aide que représente la ligne téléphonique mise à leur disposition. En 2018, la ligne de lutte contre le harcèlement a été animée par 19 écoutants qui ont traité 17 800 appels.

**Mirentxu Bacquerie**

*Directrice générale de l'École des parents et des Éducateurs Directrice générale des services d'aide à distance*



## 13 Pourquoi travailler sur le cyber-harcèlement ?



*On pourrait penser que la prévention du cyber-harcèlement concerne surtout les parents mais l'école a toute sa part à prendre d'autant que le milieu scolaire est souvent le point de départ "dans la vraie vie" du cyber-harcèlement. Concrètement, qu'est-ce que nous enseignants pouvons faire ?*

### Commencer tôt et travailler sur l'empathie

En effet, même si nous avons en classe des jeunes enfants de maternelle, fort heureusement pas encore confrontés à des situations agressives en ligne, il est tout à fait judicieux de poser les premiers repères.

Le cyber-harcèlement n'est qu'une facette du harcèlement dont des éléments peuvent apparaître chez de très jeunes enfants. Se moquer, rire de l'autre quand il est en posture délicate, le dénigrer... sont des comportements déjà présents en maternelle qu'il est essentiel de repérer et de ne pas se laisser s'installer. Ils sont tout aussi intolérables que les insultes ou les coups, ils font souffrir, ils doivent donc être pointés et interdits de façon explicite et claire. Si nous avons affaire à des enfants qui semblent avoir du mal avec l'empathie, cela peut se travailler en classe dès la maternelle et au delà. Dans cet article du site de l'OZP il y a des liens pour creuser la notion d'empathie et des propositions concrètes pour la travailler avec nos élèves.

### Faire s'exprimer les élèves en ligne dans le cadre scolaire

Si cela est possible matériellement dans notre établissement et que l'on est à l'aise avec les blogs ou les réseaux sociaux, prévoir un projet ponctuel ou au long cours où la classe va produire du contenu mis en ligne est une excellente occasion d'amener nos élèves à s'interroger sur les modalités d'échanges à distance qui sont respectueuses ou non et des moyens de se protéger. En effet être attentif à l'image que l'on donne de sa classe, prendre en groupe après discussion des décisions concernant ceux qui suivent la classe et échangent avec elle permet de prendre quelques bons réflexes dans un cadre sécurisant : Que peut-on diffuser publiquement ? Comment modérer des commentaires ? Comment répondre à quelqu'un d'agressif ? Comment le bloquer ?

Bien profiter des échanges pour verbaliser que cela nous fait quelque chose, nous touche émotionnellement et qu'il est important de prendre en compte cela quand on s'adresse à d'autres, même à distance. On peut aussi observer les malentendus possibles et voir comment on peut les lever (explicitation, usage d'émoticônes...)

Voir par exemple "la grosse bêtise de Charlotte" évoquée ici en classe de grande section, et le travail de réflexion d'une classe de cycle 3 là.

Si cela n'est pas concrètement faisable en classe, il est nécessaire que des situations vécues en ligne soient abordées à l'occasion de séances d'EMI, d'EMC, de production d'écrit... afin de pouvoir aborder ces problématiques.

Un exemple ici utilisable dès le CE2 et au delà.

**Stéphanie de Vanssay**

*Enseignante spécialisée à dominante pédagogique*

# 14 NET ÉCOUTE

## une plateforme pour accompagner et agir



*Beaucoup d'adolescents reçoivent en France leur premier téléphone portable à partir de 11/12 ans. L'arrivée au collège est perçue par les parents comme le moment opportun pour offrir cet outil tant attendu par les jeunes. Il rassure en rendant joignable les adolescents à tout moment et sont les principaux moyens d'accès des adolescents à internet.*

Pour grandir, les adolescents s'appuient sur leur groupe de pairs. Celui-ci est très actif et présent dans la sphère numérique, ne pas en faire partie c'est ne pas exister au sein

du groupe, c'est ne pas être reconnu et cette sensation est insupportable pour eux. Être sur les réseaux sociaux ou les messageries instantanées, avoir vu la dernière vidéo virale sur internet ou tester le dernier jeu à la mode répond à un besoin social qui participe à la construction et l'individuation des adolescents. Le « fear of missing out : la peur de passer à côté de quelque chose » est redouté de beaucoup d'entre eux.

S'il est vrai que les smartphones sont des moyens de communication efficaces, ils peuvent aussi se révéler de terribles pièges et des sources de souffrance pour beaucoup d'adolescents. La plupart d'entre eux reçoivent ces outils sans recommandations de bonnes conduites ni conseils de prudence. Ils ont alors entre les mains des outils puissants qui peuvent être vecteurs de harcèlement, de revenge porn, de sexisme, d'usurpation d'identité, de piratage, de vol de données, de discrimination, de grooming... Les adolescents entre 13 et 19 ans seraient connectés une quinzaine d'heures par semaine sur internet. Ce temps conséquent montre la place importante du numérique dans leur vie au détriment parfois d'autres activités essentielles à leur développement comme faire du sport, apprendre le goût de l'effort ou même ne rien faire.

Au-delà du temps passé, la solitude lorsqu'ils naviguent sur le net est un facteur de risque. A l'abri du regard et des réactions des adultes, ils accèdent à toute sorte de contenus sans regard critique extérieur. La pornographie, les fakes news, les théories du complot sont pour eux des contenus parfois banals qui deviennent des sources d'informations évidentes qu'ils regardent avec un sens critique parfois très pauvre. Les élèves de 6ème ont besoin d'une présence adulte pour apprendre l'usage d'internet et doivent être sensibilisés aux dangers potentiels qu'ils peuvent y rencontrer. L'école est très bien placée pour remplir cette mission.

L'Association e-Enfance est l'Association Française de protection de l'enfance sur internet. Depuis 15 ans, elle va à la rencontre des élèves, de leurs parents et des professionnels pour les sensibiliser aux usages responsables et citoyens d'internet. Elle gère également le service



Net Écoute 0800 200 000, numéro gratuit de protection des mineurs sur internet. Sur ce service gratuit, anonyme et confidentiel, les internautes sont aidés dans le cadre de leur usage d'internet. Net Écoute est un lieu d'observation des pratiques numériques des jeunes. Nous y constatons quotidiennement la place d'internet devenue essentielle dans leur vie. Nous observons également le cyber-harcèlement dont ils peuvent être victimes et qui est la première thématique traitée sur Net Écoute. Ce cyber-harcèlement touche principalement les filles. Les victimes se retrouvent souvent seules et Net Écoute devient alors la voix qui rassure et conseille. Nous constatons combien les adolescents utilisent leur corps pour se valoriser sur internet avec les risques de moqueries, de harcèlement, de chantage que cette mise en avant peut provoquer. Les discriminations sont également fortement présentes dans les usages des jeunes sur internet. Celles liées au sexe et au physique sont les deux plus fréquentes.

Net Écoute aide les victimes, accompagne les témoins et conseille les auteurs. Le service permet de sortir du silence. Il rassure et redonne le pouvoir d'agir.

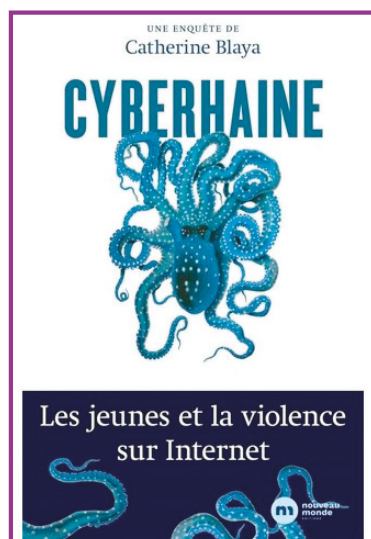
Les écrans ne sont pas des ennemis et ils ont leur part de bénéfiques. Un rapport sain aux écrans serait celui qui ne détériore pas les relations entre adolescents, qui permet à la fois aux jeunes d'exercer leur autonomie, de créer et d'utiliser les outils numériques comme les formidables opportunités de communication, d'information et de divertissement qu'ils sont et qui n'empêchent pas de s'adonner à d'autres activités nécessaires à l'évolution des mineurs. En tant qu'adulte, il faut s'intéresser à ce que font les jeunes sur les écrans et dédramatiser le numérique. S'intéresser ne veut pas dire valider ni même comprendre : il s'agit de faire part de ses méfiances et de ses peurs pour reprendre davantage de place dans le monde numérique dont les jeunes ont eu trop l'habitude de nous exclure ces dernières années car on ne le comprendrait pas. L'enjeu est de taille, les adolescents sont les prescripteurs des bonnes pratiques des adolescents de demain !

**Samuel Combleze**

*Association e-Enfance*

*11 rue des halles 75001 PARIS*

## 15 Cyberviolence et école : du déni à l'action



*En 2013, la loi du 8 juillet pour la refondation de l'École de la République inscrit l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans les programmes scolaires et l'utilisation et les comportements citoyens des outils numériques de la communication deviennent une priorité éducative.*

Si en 2015, j'écrivais que les établissements se contentent bien souvent d'interdire l'usage du portable ou de refuser de traiter les situations de cyber-harcèlement sous prétexte qu'elles n'avaient pas lieu à l'École, cette dernière s'est mobilisée et la prévention des prises de risque et des cyberviolences est au cœur des actions contre la violence en milieu scolaire et le harcèlement. J'écrivais de même que la cyberviolence représentait un nouveau défi pour les équipes éducatives dans le sens où il était démontré qu'il existe un lien significatif entre cyber-harcèlement et perception du climat scolaire (Blaya, 2015). La mobilisation au niveau de l'Éducation nationale et des établissements avait été impulsée dès

les années 2010 mais il faut du temps pour que les pratiques changent et que les agents chargés de la mise en œuvre des mesures se mobilisent. Tout comme il faut du temps pour que l'on puisse mesurer les effets des actions entreprises.

En 2013, la loi du 8 juillet pour la refondation de l'École de la République inscrit l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans les programmes scolaires et l'utilisation et les comportements citoyens des outils numériques de la communication deviennent une priorité éducative. Depuis le 4 août 2014, le harcèlement moral et psychologique sur mineur, et donc en milieu scolaire, est explicitement reconnu comme un délit, ce qui permet de ne plus restreindre la prise en compte du phénomène au monde du travail. D'ailleurs, le guide « Non au Harcèlement » publié par le ministère souligne que « Le cyber-harcèlement doit être intégré dans la politique de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'École car il n'en est souvent qu'une des modalités » et que « ... Le personnel éducatif doit favoriser un usage sûr et éthique d'Internet et des téléphones et développer une culture d'entraide et de non tolérance à quelque forme de violence que ce soit ».

Les Centres pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) et de nombreuses associations se sont mobilisés autour des questions de prises de risque en ligne, de cyberviolence et de cyber-harcèlement. Ils proposent des dossiers pédagogiques, des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires, agissent comme centres de ressources. Un guide intitulé « Guide de Prévention de la Cyberviolence entre Élèves » a été élaboré à destination des équipes éducatives. Le guide définit le cyber-harcèlement, rappelle les principes du bon usage d'Internet, la loi et conseille sur le repérage et la prise en charge des situations. En termes de prévention, il est clairement stipulé que la formation des équipes éducatives est indispensable.

Une enquête réalisée en 2010 dans le cadre du groupe EU Kids Online, au niveau européen montrait qu'en France, la majorité des enfants (57%) estimaient que leurs enseignants avaient instauré des règles quant à leurs activités sur internet à l'école et 47% déclaraient avoir reçu des conseils pour un usage sûr. Notre dernière enquête réalisée sur le sujet en 2018 (à paraître), utilisant les mêmes questions montre qu'ils sont respectivement 59% et 49%. La mobilisation quant à l'éducation à un comportement citoyen en ligne semble être plus importante et avoir plus d'impact puisque 45% des jeunes interrogés (9-17 ans) disent que leurs enseignants leur ont suggéré des moyens de se comporter correctement vis-à-vis des autres en ligne alors qu'ils n'étaient qu'un tiers en 2010. On note de plus que le dialogue est plus important et que les enseignants discutent plus avec leurs élèves de leurs activités en ligne (25% en 2010-42% en 2018), tout comme ils les informent plus des sites et contenus potentiellement dangereux.

La clarification des responsabilités de chacun en matière de prévention et de lutte contre les cyberviolences dont le harcèlement, un cadre législatif qui prend en compte ce type de violences et permet de reconnaître le statut de victime et les actions de formation à destination des personnels, des jeunes et des familles ont certainement contribué à cette évolution. On ne peut que s'en réjouir car internet et les outils électroniques de la communication sont autant d'opportunités d'accès au savoir, de socialisation et d'ouverture au monde que nous devons préserver. Il est toutefois primordial de ne pas baisser la garde car de nouvelles formes d'expression de la haine en ligne émergent et on constate notamment une augmentation de la haine à caractère homophobe, raciste, xénophobe ou basée sur des critères religieux (Blaya, 2019).

**Catherine Blaya**

*Professeur*

*UER Pédagogie Spécialisée - HEP du Canton de Vaud*

*Directrice du LASALE (Laboratoire Accrochage Scolaire et Alliances Éducatives)*

---

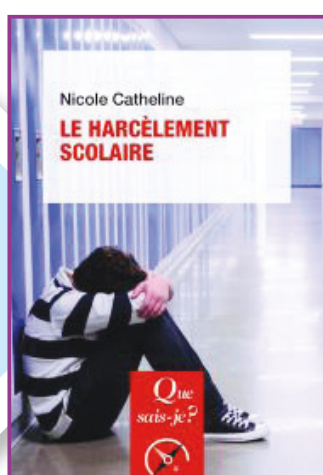
G Blaya, C., In Murat, F. et C. Simonis-Sueur (2015). L'école à l'ère du 2.0 : climat scolaire et cyberviolence. Climat scolaire et bien-être. Éducation et Formations 88-89, 29-40.  
Blaya, C. (2019). Cyberhaine, les jeunes et la violence sur Internet. Editions Nouveaux Mondes, Paris.

# Pour accéder à d'autres ressources...



[Cliquer ici](#)

## Quelques ouvrages sur le harcèlement...



**Le harcèlement scolaire.**

CATHELINE, Nicole.  
Paris, PUF 2018, 128 p.



**Harcèlement en milieu scolaire.  
Victimes auteurs : que faire ?**

ROMANO, Hélène.  
Paris, DUNOD, 2015, 224 p.



**Harcèlement à l'école.  
Lui apprendre à se défendre.**

QUARTIER, Marie.  
Paris, EYROLLES 2016, 208 p.

# Remerciements

**Véronique ANDRÉ**

*Conseillère pédagogique*

---

**Xavier AUBRUN**

*Médiateur numérique à l'atelier CANOPE*

---

**Yann AUCOMPTÉ**

*Professeur agrégé d'Arts Appliqués Design Graphique*

---

**Maryvonne AUDREN**

*Conseillère pédagogique*

---

**Jocelyne BIDARD**

*Conseillère pédagogique*

---

**Sandrine BOURGEOIS**

*Conseillère au CAAEE*

---

**Delphine BOURGIS**

*Conseillère pédagogique*

---

**Christian BUDEX**

*Conseiller au CAAEE*

---

**Séverine CHEINET**

*Personnel de Direction*

---

**Marion COUSIN**

*Conseillère au CAAEEE*

---

**Raphaëlle DELL'ACQUA**

*Inspectrice de l'Éducation Nationale*

---

**Magalie DIMATTEO**

*Conseillère Principale d'Éducation*

---

**Olivia DULUD**

*Conseillère au CAAEE*

---

**Éric ESPÉJO**

*Professeur de Production Graphique  
Lycée Claude Garamont - Colombes*

---

**Marie EYBERT**

*Inspectrice de l'Éducation Nationale*

---

**Jean-Pierre FELIX,**

*Directeur du CAAEE*

---

**Véronique GARCIA-GILLET,**

*IEN-A*

---

**Morgane GEA**

*Conseillère Principale d'Éducation*

---

**Jean GULOTTA**

*DDFPT Lycée Claude Garamont - Colombes*

---

**Karina JEGOUT**

*Conseillère au CAAEEE*

---

**Anne JOLY**

*Infirmière scolaire*

---

**Émilie KOCHERT**

*Social média manager*

---

**Stéphanie LACHARTRE**

*Conseillère pédagogique*

---

**Candice LARTIGUE,**

*Responsable de projets CAAEE*

---

**Céline LESAFFRE**

*Professeur de Production Graphique  
Lycée Claude Garamont - Colombes*

---

**Amel MEHENNI**

*Chargée de prévention au CAAEEE*

---

**Stéphanie MIRAUT**

*Conseillère au CAAEE*

---

**Anne-Marie PATRIER**

*Conseillère Principale d'Éducation*

---

**Catherine POLVERELLI**

*Médiatrice de ressources à l'atelier CANOPE*

---

**Sophie POMMIER**

*Chargé de prévention au CAAEE*

---

**Sandra REGNAUL**

*Médiatrice*

---

**Marie-Christine RIVET**

*Conseillère Technique Établissement Vie Scolaire*

---

**Serge ROSIER**

*Conseiller Technique Service Social*

---

**Alain SEDBON**

*Directeur d'un atelier CANOPE*

---

